



Stratégies pour un Développement Durable du Système Semencier Au Niger



Seed Systems Group, Nairobi, Info@seedssystemsgroup.org,

Tel.: +254 20 525 8042, www.seedssystemsgroup.org



Niger-Le Pays en chiffres



Population - 24 millions



41,5% Part de l'agriculture dans le PIB



17.7 m ha de terres arables



16,5% Population sous-alimentée



Groupe d'âge <15 - 49,6% ; 15-65 -48% ; > 64 - 2,3%



76% emploi agricole



Indice derisque climatique 26,5



Indice de la faim dans le monde - 30

Figure 1 : Niger en chiffres

Profil nutritionnel

- L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est due à la pauvreté, à la forte croissance démographique, à la dégradation de l'environnement et aux chocs cycliques causés principalement par les sécheresses
- Taux très élevé de malnutrition infantile (44%) dans la majeure partie du pays
- La sous-alimentation peut être attribuée à une production agricole inadéquate, des contraintes sécuritaires, une forte croissance démographique et à d'autres facteurs. Le pays est fortement dépendant des importations de céréales
- La politique nationale de sécurité nutritionnelle (2016-2025) et le plan stratégique de nutrition (2017-2025) visent à éliminer toutes formes de malnutrition grâce à une approche multi-sectorielle et globale

Insécurité alimentaire	Nutrition	Diversité alimentaire	Consommation moyenne de fruits et légumes par habitant
• Environ 25,6% de population est touchée par l'insécurité alimentaire • Taux de pauvreté- 41,5%	• <5 retard de croissance-40,6% • <5 émaciation - 10,1% • Anémie chez les femmes de 15 à 49 ans	• 61% de la source d'énergie dérivée des céréales, racines et tubercules représentant une faible diversité	• 77,9 et 159,4 g / jour par rapport aux normes de 200-250g / jour

Figure 2 : Profil nutritionnel - Niger





Les Cultures Principales

Le mil, le niébé, le sorgho et l'arachide sont les principales cultures de base du Niger, le mil étant consommé par plus de 80 % de la population (Figure 3). Les systèmes de culture sont dominés par le mil (46 % de la superficie totale), le sorgho (18 %), et le niébé (32%). Des cultures telles que le maïs, le coton, l'arachide et l'arachide bambara sont également cultivées dans des régions comme Maradi, Zinder et Dosso.

Les rendements des cultures principales sont faibles en raison des faibles précipitations, de la sous-utilisation d'engrais et de la forte dépendance sur de vieilles variétés conservées au fil des années. Les superficies cultivées augmentent en raison du développement de nouvelles zones irriguées.

Des hybrides de maïs sont cultivés dans une zone restreinte et ce, pour l'exportation vers le Nigéria. La figure 4 montre qu'à l'exception du riz, la plupart des cultures ont connu une productivité stagnante depuis 2008. Les rendements en riz sont passés à 4,7 tonnes / ha en 2017 comparée à 3 tonnes / ha en 2010. Les fluctuations du rendement de la production sont principalement dues aux irrégularités de la distribution des précipitations.

L'agriculture pluviale pratiquée principalement dans le sud du pays occupe environ 16 millions d'hectares, tandis que les superficies supplémentaires ayant un potentiel d'irrigation sont estimées entre 270 000 et 300 000 hectares, dont plus de 100 000 sont sous irrigation.

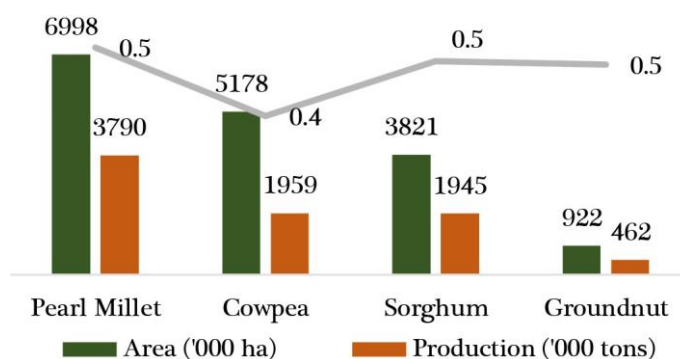


Figure 3 : Profil culturel (2017) - Niger

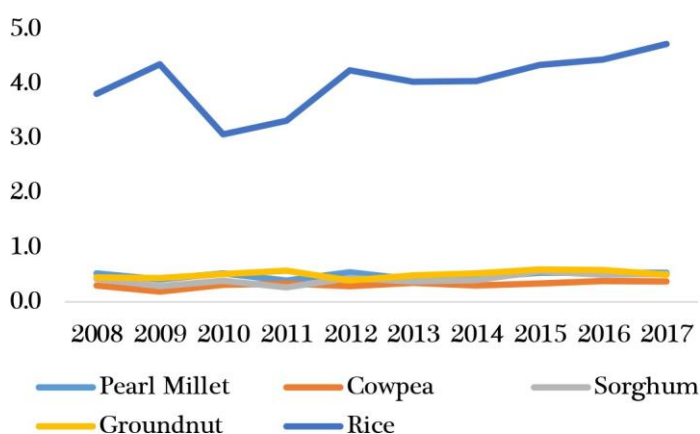


Figure 4 : Évolution des rendements (tonnes/ha) -



Sélection, développement et sortie variétale

La recherche et le développement dans le pays est sous la responsabilité de l'Institut national de la recherche agronomique du Niger (INRAN), un institut public et semi-autonome. L'INRAN compte environ 71 chercheurs engagés dans la recherche et le développement. Les activités de l'institut comprennent la sélection variétale, l'agronomie, l'élevage, les ressources naturelles, la socio-économie et l'ingénierie agricole.

L'INRAN dispose de cinq centres régionaux de recherche agricole à travers le pays à Niamey, Kollo, Maradi, Tahoua et Zinder. Les principaux programmes de sélection de l'INRAN sont soit en collaboration avec les centres du CGIAR, soit par le biais de projets financés à l'échelle internationale. Environ 10 % de la superficie consacrée à la production des grandes cultures sont couverts par des semences de variétés améliorées introduites sur le marché par l'INRAN, l'ICRISAT ou par d'autres instituts de recherche. Cette faible utilisation de variétés améliorées peut s'expliquer par une sensibilisation inadéquate des producteurs sur leurs avantages, une faible couverture des zones rurales au niveau du réseau de distribution des semences, des activités de vulgarisation et des stratégies de commercialisation par les opérateurs privés semenciers.

La plupart des variétés utilisées par les producteurs pour les légumineuses (arachide et niébé) et le riz sont des variétés améliorées provenant d'institutions de recherche (INRAN, ICRISAT, IITA, AfricaRice et autres NARS). Cependant, la qualité des semences utilisées n'est parfois pas garantie en raison de l'existence de systèmes informels de distribution de semences (économie de semences, distribution gratuite de semences, production de semences sans contrôle qualité, etc.).

Pour le mil, la variété HKP développée par l'INRAN en 1978 reste la variété améliorée la plus populaire et qui est adoptée par les producteurs principalement en raison de sa précocité, de sa large adaptation et de sa promotion par le gouvernement, les ONG et les projets impliqués dans la distribution gratuite de semences. D'autres OPV (Zatib et P3Kollo de l'INRAN, SOSSAT C88 de l'ICRISAT) sont cultivées dans une moindre mesure par les producteurs. Les programmes mil de l'INRAN et de l'ICRISAT travaillent également à la promotion de variétés hybrides de mil. La dissémination est cependant entravée par le mildiou, car la plupart des sources de matériel génétique CMS utilisées dans le développement de ces nouveaux hybrides de mil semblent être sensibles aux races pathogènes du pays.

Il existe un large éventail de préférences des producteurs pour les variétés de sorgho en ce qui concerne les qualités de cuisson, la couleur de l'endosperme, la hauteur des tiges et les cycles de maturité. Ces facteurs expliquent probablement l'utilisation de variétés locales par un grand



nombre de producteurs de sorgho dans le pays. De nombreuses variétés de sorgho de type nain à tige de taille moyenne avec un potentiel de rendement élevé en grains sont disponibles mais ne sont pas largement adoptées par les producteurs en raison d'une faible demande de la part des transformateurs de céréales de sorgho.

La production de maïs au Niger est limitée à certaines zones où les précipitations sont importantes et dans des zones irriguées. La variété la plus populaire toujours cultivée par les producteurs est un vieux jaune

OPV P3Kollo en raison du manque de nouvelles variétés améliorées développées par l'INRAN. Le redémarrage du programme de sélection maïs à l'INRAN a conduit à la sortie d'une nouvelle variété hybride qui est actuellement vulgarisée auprès des producteurs du pays. De nombreuses autres variétés à maturation précoce voire très précoce (croisements simples, à plusieurs voies, synthétiques, etc.) sont en cours de développement et de sortie à l'INRAN.

Il y'a peu d'activités de sélection et de diffusion des semences maraîchères par les institutions de recherche du pays. Les maraîchers utilisent donc la variété de leur choix, produite localement ou introduite par des opérateurs privés. L'une de ces initiatives est le projet Climate Smart Agricultural Technologies pour l'amélioration des moyens de subsistance du monde rural' et de la sécurité alimentaire (CSAT) en collaboration avec l'IITA et l'ICRISAT. Les programmes de sélection évaluent des géotypes avancés (générations F4 et F5) de niébé, d'arachide, de maïs, de sorgho et de mil pour sélectionner et commercialiser les meilleures variétés dans le pays. Des hybrides de maïs de l'INRAN et de l'IITA sont actuellement testés en vue de leur sortie.

Trois hybrides de sorgho et deux hybrides de maïs développés récemment par l'INRAN ont été commercialisés. Un autre projet, Cowpea Square, travaille au développement de variétés de niébé à double fin.

L'ICRISAT, à travers son programme de sélection du mil, travaille au développement d'hybrides à haut rendement en collaboration avec le programme de sélection hybride de l'INRAN et quatre sociétés semencières du pays ; cependant, prudence sera de mise avec ces hybrides notamment pour leurs comportements par rapport au mildiou. Une variété de mil hybride a été commercialisée par l'ICRISAT et trois autres sont en cours de développement en vue d'une éventuelle commercialisation par l'INRAN. Six variétés de mil améliorées ont été commercialisées en 2018 par l'ICRISAT, à savoir ICMH 187333, ICMH 187444, ICMH-Sonu, CHAKTI et ICMH 1301. Le programme national vise aussi à augmenter les densités de plantation pour le mil hybride afin d'augmenter sa productivité. Une variété hybride à 2 voies (ICMH 117111 ou Alambana 111 sera bientôt commercialisée. Le potentiel de rendement se situe entre 2,5 et 3 tonnes par hectare. Au moins quatre entreprises semencières essaient déjà la variété dans leurs sites. Une autre variété OPV destinée aux zones sahéliennes est également sur le point d'être commercialisée (ICMV 167001).



Les programmes de sélection variétale du Niger souffrent de manques d'infrastructures et on peut citer le manque de surfaces aménagées pour la recherche (serres pépinières avec réseau d'irrigation), matériel, serres multi-fonctionnels et des financements pour les techniciens. Aucune des sociétés semencières privées opérant au Niger (Ferme Semencière Amate, Nagarota Iri, Alheri, Hasa'a et AINOMA) n'a des programmes de recherche qui leur sont propres. Elles s'appuient sur l'INRAN ou l'ICRISAT pour l'obtention des variétés. Il n'existe pas de programmes de sélection horticole dans le pays.

En 2018, le comité national de sortie variétale a accepté l'inscription au catalogue national de 14 nouvelles variétés dont :

- six OPV de mil d'ICRISAT (Chakti, ICMV 167002, ICMV 167003, ICMV 167004 ICMV 167005 et ICMV 167006)
- Deux hybrides de sorgho de l'INRAN (223A x 90SN1 et 223A x P9405)
- Un hybride de maïs d'INRAN TZEI 124XENT13 (NAGODE),
- Un hybride de sorgho (PAC 501) et un hybride de maïs à trois voies (PAC 740) d'Advanta Ltd qui a autorisé la sortie et l'utilisation à Ainoma Seed Co. au Niger et quatre variétés de pommes de terre irlandaises (Yona, Pamela, Daifla et Rosanna) de Germicopa France qui a autorisé sa sortie et son utilisation à Manoma SA Seed Co. au Niger.

De nouvelles variétés pour les principales cultures sont en cours de développement au niveau des programmes de sélection de l'INRAN, notamment :

- Programme de sélection du mil :
 - ° Évaluation in-situ d'hybrides tolérants / résistants à l'oïdium ;
 - ° Recombinaison génétique de variétés locales pour le développement de nouvelles variétés composites
- Programme de sélection du niébé :
 - ° Générations F4 pour le développement de lignées de niébé associant précocité et tolérance au faible taux de phosphore du sol ;
 - ° Générations F5 pour le développement de lignées de niébé résistantes au stress hydrique à partir de croisements de lignées sauvages ;
 - ° Identification de génotypes prometteurs et à double fin (céréales et fourrage) parmi les générations avancées.
- Programme de sélection du sorgho :
 - ° Générations F4 pour le développement de lignées de sorgho combinant précocité, qualité de la graine, endosperme à grains jaunes, et plante de hauteur moyenne à partir de croisements de génotypes venant de la collection de Kaoura.



- Programme de sélection de l'arachide:
 - ° Évaluation des informations DHS et VCU pour l'enregistrement de quatre nouvelles variétés d'arachide, dont une variété tolérante à la sécheresse, une variété à maturation précoce et deux variétés résistantes à la rosette
- Programme de sélection du maïs :
 - ° Grille de croisement pour le développement de variétés jaunes et blanches, précoces, par des croisements simples, à 2 et plusieurs voies
 - ° Évaluation des informations DHS et VCU pour l'enregistrement d'une variété jaune synthétique à maturation précoce et d'une variété jaune locale améliorée.

Plan d'Actions

- Des hybrides de sorgho, de mil et de maïs présentant des caractéristiques telles que la résistance au mildiou du mil, le stress hydrique pour le maïs et le mil, proviendront de programmes de recherche régionaux et de multinationales privées. L'objectif étant de commercialiser 20 à 25 variétés hybrides de sorgho, de mil, de maïs et de légumes (gombo, choux, tomates, piments et citrouilles) dans le pays sur une période de cinq ans. Parmi les principales sources et le potentiel de gain de rendement de ces cultures on pourra citer :
 - ° *Mil* : L'objectif de SSG sera de doubler le rendement du mil au Niger pour assurer une production compétitive. Dans les principaux pays producteurs de mil au monde, la productivité actuelle est cinq fois supérieure à celle du Niger.
 - ° *Maïs* : Des hybrides de maïs jaune avec des rendements de 7 à 8 fois supérieurs aux variétés actuelles du Niger proviendront de l'INRAN, de l'IITA, du Mali et du Cameroun. Ces hybrides sont de maturité précoce, une tolérance au Striga et au stress hydrique
 - ° *Sorgho* : des hybrides commerciaux compétitifs sont disponibles auprès de l'ICRISAT-Mali et trois hybrides développés au Niger ont été récemment commercialisés. Des hybrides de l'ICRISAT (Niger et Mali) avec une tolérance au Striga et une bonne formation du bouquet seront introduits
 - ° Le matériel génétique (EGS, variétés) pour *le niébé* et l'arachide proviendra de l'INRAN, de l'IITA et du Burkina Faso, et des variétés à haut rendement de niébé seront aussi introduites
 - ° *Les espèces maraîchères* : le gombo, le chou, la tomate, le piment, l'oignon et la citrouille seront introduits en collaboration avec des compagnies internationales spécialisées dans l'horticulture, telles que East West, Advanta, Technisem, Sakata et l'AVRDC. Ces hybrides pourront être validés pour la commercialisation avec l'aide de sociétés semencières privées du Niger
- Amélioration de la capacité des sociétés semencières, y compris les sociétés semencières



AINOMA, FESA et Alheri, pour que ces sociétés acquièrent des hybrides qu'elles produiront et vendront localement. La formation pour la production de semences hybrides et pour les tests de sortie variétale de variétés / hybrides à haut rendement avec des caractéristiques telles que la résistance au mildiou, la tolérance au stress hydrique et d'autres stress biotiques sera au centre des préoccupations.

- SSG fournira un soutien pour l'accès aux hybrides et variétés des sélectionneurs de l'INRAN et d'autres pays pour la validation et la commercialisation.
 - Développement des ressources humaines pour toutes les spéculations, y compris les espèces maraîchères, en attribuant des bourses à 16 sélectionneurs ou techniciens en cycle de Maîtrise. Ces scientifiques seront formés grâce à des programmes d'échange avec des universités de pays africains tels que le Ghana (WACCI), l'Ouganda et l'Inde pour les
 - sélectionneurs horticoles. SSG formera aussi des sélectionneurs de maïs en cycle de maîtrise qui travailleront dans des programmes de sélection pour introduire, évaluer et sélectionner des hybrides pour le Niger. Les sélectionneurs en cycle de maîtrise seront également formés pour le développement de variétés hybrides de mil, du sorgho, des espèces maraîchères, ainsi que pour le niébé et l'arachide.

Systèmes semenciers

L'approvisionnement en semences de première génération (EGS) est assuré principalement par l'unité semencière de l'INRAN. L'unité semencière de l'ICRISAT fournit également des semences de base qui sont produites par des sociétés semencières privées sous contrat, sous la supervision des instituts de recherche.

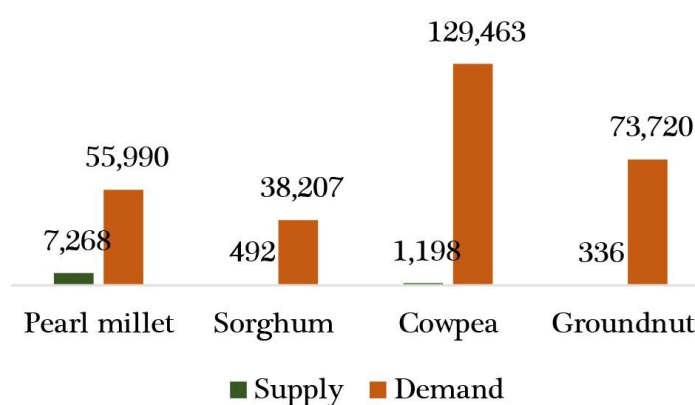


Figure 5 : Écart entre l'offre et la demande en semences

Par exemple, en 2018, la FESA (société semencière privée basée à Maradi) a produit en collaboration avec l'INRAN et l'ICRISAT environ 30 tonnes de semences de base de mil, niébé, arachide, maïs et sorgho (Annuaire, 2018). Une collaboration similaire existe entre ces institutions et d'autres sociétés semencières (AINOMA, HUSA'A, ALHERI). Il existe quelques cas de collaboration sur la production de semences de base entre l'ICRISAT et les organisations de producteurs (cas de Madda Ben de Falwel dans la région de Dosso). La politique semencière prévoit la fourniture de semences de pré-base par le secteur privé ; cependant, aucune des



sociétés semencières n'a actuellement l'expertise technique pour produire des semences de pré-base. Les entreprises privées semencières et les organisations de producteurs produisent environ 9 000 tonnes de semences en vrac. La production en semences de pré-base et de base pour les cinq dernières années est résumée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Production de semences de pré-base et de base

Crop	2018	2017	2016	2015	2014	Total
Pearl millet	16.065	15.87	12.10	32.53	26.25	102.815
Sorghum	6.224	4.62	3.63	10.35	7.87	32.694
Rice	1.013	0.90	0.78	1.75	1.69	6.133
Maize	0.526	1.57	1.46	0.36	3.173	7.089
Cowpea	8.905	5.27	4.58	5.74	9.58	34.075
Groundnut	3.133	2.30	2.00	8.11	4.34	19.883
Total	35.866	30.53	24.55	58.84	52.903	202.689

Tableau 2 : Production de semences certifiées

Crop	2018	2017	2016	2015	2014
Pearl millet	7268	5338	5679	5516	8372
Sorghum	492	483	403	390	1098
Cowpea	1198	832	1629	1894	2726
Groundnut	336	382	218	216	252
Maize	122	21	77	11	9
Rice	1	1.5	203	125	318
Total	9417	7057.5	8209	8152	12775

Au cours des cinq dernières années, le niveau de production de semences des cultures principales ne dépasse pas 10 000 tonnes, sauf en 2014 où la production a atteint près de 13 000 tonnes. Ce chiffre est bien inférieur à l'objectif du gouvernement de couvrir 30% des zones de production avec des semences de variétés améliorées, ce qui est l'objectif principal de la politique nationale semencière. Selon les statistiques tirées du rapport annuel du ministère de l'Agriculture sur l'utilisation des semences, 103209 tonnes de variétés améliorées de mil, de sorgho, de niébé, d'arachide et de maïs sont nécessaires pour couvrir 30% des zones de production pour la saison des pluies 2019. Il faudrait donc redoubler d'efforts sur la production de semences par les sociétés semencières privées pour atteindre cet objectif dans un avenir proche.

Les efforts du gouvernement pour accroître l'accès des semences aux petits producteurs par le biais d'une aide directe aux semences et qui sont censés augmenter la demande de semences améliorées des sociétés semencières privées ne produisent pas pour le moment l'effet escompté.



De 2011 à 2018, le gouvernement a acheté chaque année entre 10 000 et 15 000 tonnes de semences. Compte tenu du niveau de production de semences certifiées dans le pays, toutes les semences produites auraient dû être vendues par les producteurs de semences ; étonnamment, on note du stock non utilisé chaque année. L'aide semencière directe accordée chaque année par le gouvernement et par de nombreux autres partenaires aux régions à faible production en raison des faibles précipitations, est parfois étendue à presque toutes les zones agricoles. Il faudrait consacrer davantage de ressources à l'amélioration du système de commercialisation des semences pour pouvoir vendre des semences dans les zones où les semences sont distribuées gratuitement.

Parmi les entreprises nationales présentes dans le pays, seules AINOMA, FESA et Alheri ont des activités de production, de transformation, de commercialisation et de vulgarisation des semences. Technisem, Advanta et Bayer ont des sites de test mais pas d'installations de production et de traitement. D'autres multinationales comme Enza Zaden et Bejo ne sont engagées que dans la vente de semences au Niger

L'approvisionnement principal en semences commerciales passe par un système de distribution gouvernemental ; cependant, les producteurs préfèrent utiliser leurs propres semences car souvent, ils ne reçoivent pas les semences du gouvernement à temps. Les sociétés semencières AINOMA et Alheri ont actuellement une capacité de production de semences de 7 000 tonnes par an, et qui peut aller jusqu' à 15 000 à 20 000 tonnes avec un renforcement des capacités et un soutien financier. La capacité de production de Husa'a-Dosso est d'environ 350 tonnes. La multiplication et la production des semences sont assurées par des coopératives de producteurs et des groupements de producteurs sous contrat avec des sociétés semencières privées. L'Union MADDA BEN, OP NIYYA et OP Tchigaban Gari sont les principales organisations de producteurs, qui ont produit respectivement 109 tonnes, 14 tonnes et 11 tonnes de semences de différentes cultures en 2018. Collectivement, les organisations de producteurs ont produit 349 tonnes de semences en 2018. Les sociétés semencières privées du Niger ont différents niveaux d'infrastructure de production de semences, par exemple Alehri vise à produire 800 tonnes de semences de qualité tandis que la capacité de production de semences d'AINOMA est de 7 000 tonnes. Cependant, cette capacité n'est pas suffisante pour répondre à la demande en semences du pays. Des entreprises privées peuvent être soutenues pour augmenter leurs capacités de production de semences et développer des capacités de production de semences hybrides pour les cultures principales et maraîchères. Actuellement, la totalité des quantités de semences maraîchères est produite et conditionnée en dehors du Niger, puis importée pour la commercialisation.



Tableau 3 : Sociétés semencières privées opérant dans le pays et une estimation de leur production

Entreprise	Volume of production 2018 (kg)
CIGABAN KARKARA	148,852
EAO	350,854
Entreprise,Alfarey,Mazada	450,320
Entreprise,Alhéri,	139,100
Entreprise,Ambouta	938,280
Entreprise,Amintchi	23,000
Entreprise,Husa'a	483,623
entreprise,SAWKI	12,921
ETP,Adamou,Oumarou	47,690
Ferme,agricole,Moullou	5,800
FESA	206,220
FS,Gandou	145,220
FS,Mutashi,Da,Kammu	59,920
FS,Sadik	71,300
FSA	350,835
GAISA-SARL	227,100
Halal	64,740
Manoma,SA	1,140
Nagarta,Iri	104,900
SMS,IRI,NAGARI	60,425
TATACHE,IRI	342,415
Grand Total	4,234,655

Les usines de transformation appartenant au gouvernement sont situées dans des centres régionaux de semences (créés dans les années 70 et 80). Cinq usines de transformation fonctionnent désormais : une à Lossa (région de Tillabéri) ; une à Guéchémé (région de Dosso) ; une à Doukou-Doukou (région de Tahoua), une à Kouroungoussaou (Région de Maradi) ; et une à Angoual Gamdji (région de Zinder). INRAN possède également une unité pour le traitement de semences pré-base et base, de calibre moyen. Il existe trois usines de transformation détenues par des sociétés privées (par Alheri SA, Ainoma et Nagarta SARL). Husa'a et FESA ont également des unités de traitement de taille moyenne chacun.



Les distributeurs d'intrants agricoles agréés par la Direction générale de l'agriculture (DCCS) pour la commercialisation des semences sont dans la plupart des cas des entreprises semencières et d'autres entités privées. En conséquence, il y a bien trop peu de distributeurs d'intrants agricoles opérant dans le pays. L'immatriculation des entreprises semencières leur permet de mettre en place un réseau de distributeurs (grossistes et détaillants) pour la commercialisation des semences. Jusqu'à présent, seuls 38 distributeurs semenciers sont enregistrés, mais un grand nombre de grossistes et de détaillants opèrent sous leur égide.

La distribution d'intrants par les distributeurs agréés privés a commencé très récemment. Sur la base de l'entité publique responsable de l'immatriculation des distributeurs d'intrants agricoles, nous avons trois groupes de distributeurs :

- Un groupe distribuant des produits phytosanitaires enregistrés par la Direction Générale de la Protection des Végétaux (Direction Générale de la Protection des Végétaux, DGPV)
- Un groupe agréé par la Direction Générale de l'Agriculture (DGA) via la DCCS pour la commercialisation des semences
- Un groupe agréé par la Centrale d'approvisionnement des intrants et des équipements agricoles (Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles, CAIMA) et qui distribue des engrais et équipements

Récemment, plusieurs programmes visant à améliorer l'offre en semences ont été lancés à la fois par le secteur public et privé :

- Accroître le nombre d'opérateurs privés et susciter l'intérêt international
- Le ministère de l'Agriculture a adopté un plan d'action pour le développement du sous-secteur des semences. L'objectif principal est de développer ce sous-secteur pour atteindre un niveau de production et d'utilisation de semences de 19 943 tonnes en 2020. Le plan d'action proposé vise clairement le développement d'un partenariat public-privé qui conduira plus tard à l'accréditation d'entités privées pour effectuer le contrôle de la qualité des semences.
- Augmenter la production des semences des cultures principales. Le gouvernement a financé des projets de production de semences de base. Des projets comme le PASEC, le SAPEP, le PPAAO et des fonds du gouvernement ont servi au financement de la production de semences de pré-base et de base par l'INRAN.
- Les sociétés semencières privées et autres producteurs de semences (groupements de producteurs et particuliers) ont procédé à une réforme de l'ancienne Association des producteurs privés de semences (APPSN) qui est donc devenue l'Association nigérienne



des opérateurs de semences (ANOS). L'objectif de la réforme est de regrouper tous les producteurs de semences privés et autres professionnels privés des semences et de promouvoir la production et la fourniture de semences de qualité au profit des agriculteurs.

Politique semencière et plaidoyer

La Direction nationale du contrôle et de la certification des semences (DCCS) est responsable de tous les aspects de la réglementation des semences, y compris la certification des semences. Au niveau national à Niamey, le personnel permanent est composé de huit membres. Ils sont chargés de superviser une équipe de 77 inspecteurs et techniciens de laboratoire répartis à travers le pays (dans les régions, les départements et les districts). Le personnel est relativement petit en ce qui concerne les activités à mener. De plus, le personnel a besoin d'un renforcement des capacités dans presque tous les domaines. Le DCCS est doté d'un laboratoire central de semences à Niamey et de cinq laboratoires régionaux à Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder.

Interventions proposées

- Accorder des subventions de démarrage à cinq sociétés semencières privées, dont AINOMA, Ferme Semencière Amate, Alheri, Husa'a et Nagarota) pour augmenter leur production de semences hybrides et les vendre aux producteurs via les distributeurs d'intrants agricoles
 - ° Élargir le réseau de distribution de semences en appuyant le développement de distributeurs d'intrants agricoles et en sensibilisant davantage les producteurs sur les avantages des hybrides et des variétés améliorées
 - ° Augmenter la capacité de production de semences de qualité : viser à augmenter de 30% la production de semences de qualité des variétés / hybrides existants et nouvellement introduits
 - ° Production de semences hybrides et renforcement des capacités
 - ° Améliorer les compétences en entrepreneuriat de 80 personnes grâce à une formation professionnelle sur une période de 5 ans
 - ° Pratiques de gestion d'entreprise et systèmes d'information
 - ° Amélioration des compétences techniques telles que les normes et la qualité des semences, la sélection moléculaire et la conservation
 - ° Traçabilité des semences commerciales
- Appuyer les sélectionneurs de l'INRAN à mener des essais pour le développement d'hybrides et de variétés adaptés aux entreprises semencières
- Renforcement des infrastructures de conditionnement des semences : mise à niveau des capacités de transformation de trois entreprises privées et installation d'une capacité supplémentaire de 2 tonnes / jour pour deux sociétés semencières privées dans le pays avec



un équipement de conditionnement polyvalent pour la production de petits et grands lots de semences

- Développement des distributeurs d'intrants agricoles
 - ° Fournir des subventions à 800 distributeurs d'intrants agricoles au Niger pour ouvrir de nouveaux points de vente, rénover des magasins, se procurer du stock et construire des unités de stockage rentables
 - ° Renforcement des capacités sur des aspects tels que le stockage, le contrôle qualité, les normes de sécurité de même que la gestion des entreprises, et ceci grâce à des cours en comptabilité, gestion de la trésorerie, gestion des stocks, normes de qualité, service clientèle et la conformité. L'ensemble des 800 distributeurs d'intrants agricoles seront formés à ces modules sur une période de cinq ans
- Vulgarisation
 - ° Permettre une plus large adoption des variétés améliorées grâce à des subventions aux ONG pour des parcelles de démonstration, des petits sachets, etc.
 - ° Promotion et introduction d'infrastructures basées sur les TIC par le biais de divers acteurs afin d'accélérer l'adoption de semences de qualité
 - ° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 150 professionnels en formation continue sur une période de 5 ans. Des formations seront dispensées sur les aspects liés aux parcelles de démonstrations agricoles, à la formation des producteurs par le déploiement d'outils TIC
- Politique semencière et plaidoyer
 - ° Poursuivre le dialogue avec les acteurs du secteur public pour les sensibiliser quant à la mise en œuvre des lois nationales sur les semences et aux méthodes de sensibilisation des acteurs, à l'affinement des normes et des réglementations relatives aux semences, à la surveillance de la livraison des semences par les acteurs nationaux et internationaux et à l'harmonisation de la politique régionale
 - ° Des formations professionnelles seront dispensées à plus de 80 inspecteurs sur les aspects de l'évaluation de la qualité et de la certification des semences.



Aider pour une augmentation de la production de semences de qualité pour les cultures principales pour atteindre 18 387 tonnes sur une superficie de 15% (Figure 6) sur cinq ans, et 65 693 tonnes sur 35% de la superficie sur 10 ans.

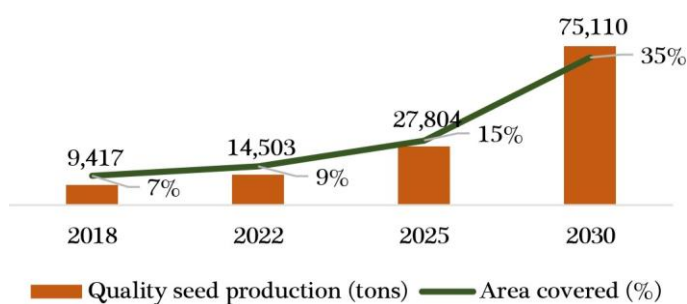


Figure 6 : Quantité de semences projetée (en tonnes) - Niger



Budget

Tableau 4 : Budget du Niger

Composantes	Montant (millions USD)					
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Composante 1 : Sélection et Amélioration Variétale						
Essais variétaux NARS	0,38	0,30	0,10	0,00	0,00	0,78
Production de semences de première génération	0,08	0,08	0,05	0,00	0,00	0,20
Bourses de maîtrise	0,11	0,25	0,21	0,00	0,00	0,56
Bourses de doctorat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Composante 2 : Développement des Entreprises Semencières						
Subventions pour les start-ups semencières	0,23	0,23	0,15	0,15	0,00	0,75
Soutien à la multiplication des cultures végétatives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation sur la production de semences hybrides	0,50	0,25	0,25	0,00	0,00	1,00
Formations professionnelles	0,05	0,06	0,05	0,00	0,00	0,15
Composante 3 : Distributeurs d'Intrants Agricoles						
Subventions aux distributeurs d'intrants agricoles	0,23	0,45	0,53	0,00	0,00	1,20
Développement des capacités (tenue de livres, vulgarisation, gestion des	0,01	0,02	0,02	0,00	0,00	0,06
Composante 4 : Vulgarisation						
Subventions aux ONG pour des démos, des petits sachets de semences, etc.	0,46	0,42	0,00	0,00	0,00	0,88
TIC, infrastructure et soutien à la formation	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,38
Formations professionnelles	0,03	0,03	0,03	0,00	0,00	0,09
Composante 5 : Politique semencière et plaidoyer						
Politique semencière et plaidoyer (réunions des bénéficiaires et des parties	0,08	0,08	0,00	0,00	0,00	0,15
Formations professionnelles	0,02	0,03	0,02	0,00	0,00	0,06
Total	2,54	2,19	1,41	0,15	0,00	6,29